

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Jean-Paul MARIA-FABRI - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Benoît PAYAN - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Alexandre BIZAILLON représenté par Christophe LOPEZ - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Marc BENZI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Miloud BOUALEM représenté par André VARESE - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Albert LAPEYRE - Marie-Thérèse CARDONA représentée par Jean-Paul MARIA-FABRI - Jean-François DENIS représenté par Guy PONTOUS - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jean-Pierre FOUQUET représenté par Olivier AGULLO - Martine GOELZER représentée par Laurent LAVIE - Albert GUIGUI représenté par Sabine BERNASCONI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUK représenté par Gérard SBRAGIA - Michel LO IACONO représenté par Patricia COLIN - Antoine LORENZI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Bernard MOREL représenté par Francis ALLOUCH - Jean-Louis MOULINS représenté par Tahar RAHMANI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Jacqueline DURANDO - Marc POGGIALE représenté par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA - Maxime TOMMASINI représenté par Gilles PAGLIUCA - Martine VASSAL représentée par Jérôme ORGEAS - Jocelyn ZEITOUN représenté par René MALLEVILLE.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

REX 001-2139/10/CC

■ Approbation de la participation de MPM à l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 29 novembre 2010 au 4 décembre 2010 à Marseille

DDEAIAG 10/4653/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La quatrième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 29 novembre au 4 décembre 2010.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca, la CCIMP et Marseille Provence Métropole.

Il sera coordonné cette année par la Commission Méditerranée des Cités Gouvernements Locaux Unis (CGLU), établissement secondaire de Cités Unies France. La commission Méditerranée de CGLU est une plate-forme de concertation et d'échanges commune à l'ensemble des réseaux et associations de collectivités territoriales œuvrant en Méditerranée.

L'objectif de cette semaine est double :

- Donner une visibilité nationale et internationale à un foisonnement d'initiatives conduites dans la métropole marseillaise par des organismes œuvrant sur des projets euroméditerranéens dans le domaine des relations économiques.
- Positionner fortement la métropole marseillaise dans le processus d'Union pour la Méditerranée.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées

En 2009, la manifestation a réuni 1 800 participants et une quarantaine d'organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2010 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires associés par ordre alphabétique :

- ANIMA Investment Network / Invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)
- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Cercle des Economistes
- Chambre de Commerce France-Tunisie
- Cité Euroméditerranéenne de la Mode

Signé le 28 Juin 2010
Eugène CASELLI

Reçu au Contrôle de légalité le 1 Juillet 2010

- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
- Euromed Management
- Finances & Conseil Méditerranée
- Institut de la Méditerranée
- Marseille Innovation
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
- Technopôle de Château-Gombert / Marseille Provence Métropole
- Ubifrance
- UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
- Commission Européenne

L'édition 2010 sera marquée notamment par l'organisation :

- d'une journée « entreprises » appelée Forum Med Venture coordonnée par ANIMA dans le cadre d'un programme Invest In Med,
- le 2^{ème} Forum Eco Cités de la Méditerranée organisé par l'ONUDI,
- une conférence sur l'information géographique au service de la ville et des territoires en Méditerranée organisée par l'ISTED,
- une conférence intitulée « comment manager l'attractivité de son territoire » pilotée par l'EPA Euroméditerranée,

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème des « nouvelles formes de croissance en Méditerranée ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 173 500 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Marketing / Communication / Presse	103 500 euros
- Organisation logistique :	
. Agence d'organisation	20 000 euros
. Conception et aménagement des espaces	30 000 euros
- Autres frais (traduction, gestion...)	20 000 euros

Total dépenses : 173 500 euros

Les recettes se répartissent comme suivant :

- Ville de Marseille :	40 000 euros
- Région PACA :	50 000 euros
- EPAEM :	25 000 euros
- CCIMP :	20 000 euros
- MPM :	20 000 euros
- Sponsors :	18 500 euros

Total recettes : 173 500 euros

Il est proposé au Conseil de Communauté de participer directement à hauteur de 20 000 euros au financement de l'organisation de l'événement permettant à Marseille Provence Métropole de figurer ainsi au rang des partenaires principaux de la Semaine. Le prêt gracieux de l'amphithéâtre de Marseille Provence Métropole (représentant 20 000 euros), complètera cette participation.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de renforcer la lisibilité du positionnement euroméditerranéen de la métropole marseillaise

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine au financement de l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 29 novembre au 4 décembre 2010 à Marseille coordonnée par Cités Unies France pour un montant de 20 000 euros.

Article 2 :

Est approuvée la mise à disposition pendant cinq jours à titre gratuit de l'hémicycle de Marseille Provence Métropole pour cette manifestation.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2010 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous Politique A 710 - Nature 6743 "Subventions exceptionnelles de fonctionnement" - Fonction : 90.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations Internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI